



Sécurité' Air *Haïti*



La loi organique portant organisation de l'aviation civile haïtienne a été promulguée par le Président de la République haïtienne le 6 septembre 2017. Dans la foulée, le Directeur général de l'OFNAC a ratifié et mis en service le RACH, Règlement de l'Aviation Civile Haïtienne. Une avancée majeure dans une nation jusque-là fragile dans le domaine législatif aéronautique.



14 janvier 2016 : **Patrick Cipriani**, Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile française remet le projet de Loi et de code de l'aviation civile à **Philippe Cinéas**, Secrétaire d'Etat aux Travaux Publics, Transports et Communications d'Haïti. Au total, il aura fallu près de mille heures de travail en moins de trois ans entre l'écriture de la première ligne et la publication au Moniteur, le Journal Officiel de la République d'Haïti. Une des plus belles réussites de la coopération entre experts français et haïtiens.

Adoptée le 6 juillet 2017, par les sénateurs de la République et promulguée deux mois plus tard, la loi portant sur l'organisation et le fonctionnement de l'Office National de l'Aviation Civile (OFNAC) vient renforcer le cadre normatif de cette institution fonctionnant depuis 1980, sous l'égide d'un décret qui n'était plus en phase avec les évolutions de ces dernières années.

Une situation pour laquelle le Président Moïse a, durant son premier semestre de travail, requis le bénéfice de l'urgence de la part du pouvoir législatif aux fins de doter cet organisme de ce cadre normatif essentiel.

Ces 14 visas, 5 considérants et 44 articles vont notamment permettre à la DSACH de se structurer et de mettre en place les premières actions de surveillance envers les prestataires, en toute légitimité.

Bienvenue !

Une équipe de compétences
pour consolider les acquis et bâtir l'avenir

Intégrité
transparence
expertise
efficacité
Respect
performance
Professionalisme
égalité
Valorisation



Vincent Quentric

Premier représentant de la DSAC Ouest au sein de l'équipe projet, Vincent est contrôleur aérien de formation. En poste à Brest comme inspecteur de surveillance navigation aérienne, il rejoint Lisa pour apporter une touche opérationnelle dans la surveillance d'un domaine qui n'a aucun secret pour lui.

Il contribuera également à la consolidation de certaines procédures du Manuel de Surveillance Navigation Aérienne (MSNA) et animera en partie les formations des inspecteurs.

Maud Richard

Actuellement inspecteur de surveillance au sein de la DSAC Sud à Toulouse Maud vient prêter main forte à l'équipe sur la partie Aéroports et notamment au domaine hélistations dans lequel elle est experte.

Issue d'une précédente carrière au sein de la Défense, Maud devrait participer à la formation dédiée des inspecteurs de surveillance de la DSACH au premier semestre 2018 et plus largement, contribuer à tout ce qui touche au domaine aéroport.



Martial COSSET



La DSAC Ouest à nouveau à l'honneur avec l'arrivée de Martial COSSET, Contrôleur Technique d'Exploitation et nouvelle compétence au sein du domaine Opérations Aériennes et navigabilité.

Martial était en poste aux Antilles jusqu'en 2016, ce qui lui donne l'avantage de connaître l'environnement culturel et professionnel de l'aviation aux Caraïbes.

Il apporte sa technicité sur des points précis tels que l'escale, les Listes Minimales d'Équipement (LME), les Marchandises Dangereuses (MD)... Bienvenue Martial !

Et maintenant ?

- La troisième phase du projet s'est terminée le 15 novembre 2017 avec la remise des premières versions des manuels de surveillance de tous les domaines techniques. Ils viennent en complétude de la réglementation technique également écrite par l'équipe projet. Une Loi, une réglementation, un manuel...souriez, vous êtes surveillés !
- Le projet est entré dans sa quatrième phase qui durera jusque fin mai 2018. Les missions continuent à s'enchaîner
 - 20 au 23 décembre : Navigation Aérienne
 - 8 au 12 Janvier 2018 : Gestion de projet
 - 15 au 18 janvier 2018 : Aéroports
 - 5 au 9 février : Opérations aériennes
 - 21 au 27 février : Licences ATCO

Mexico - لمرکس بکيا - Мексика - 墨西哥

Le bureau régional NACC de l'OACI (North American, Central American and Caribbean) organise une réunion tripartite OACI – OFNAC – DSAC/DSNA Services afin de faire le point sur le taux d'implémentation du dispositif de surveillance de la sécurité aérienne en Haïti.

Cette réunion se tiendra à Mexico du 23 au 26 janvier. Deux experts de l'équipe projet seront dépêchés sur place pour collaborer au balayage des 754 Questions de Protocole (PQ) non encore satisfaisantes.

Les résultats alimenteront le Comité de suivi des audits USOAP du siège OACI à Montréal. La mise à jour avec les nouvelles données sera visible quelques semaines plus tard sur le site de l'OACI.